W66-7

RENAULT TRUCKS

STS

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23 décembre 2002

Echéance de validité de la présente attestation (*date atestation + 1 an-1jour*) : 20/01/27

Je soussigné : **KERTRUCKS ANGERS**

Station agréée par le constructeur : **RENAULT TRUCKS**

Adresse : **9 rue de la bélière 49124 Saint-Barthélemy d'Anjou**

Vérificateur : BOIVIN

Atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : **90 km/h**

Véhicule C 250 Marque : **RENAULT**

N° de série (N° VIN) : VF621M161JB000183

FAIT LE :21/01/26

Signature du vérificateur :

KERTRUCKS
S/C d'ANGERS
9 rue de la Bélière
49124 ST-BARTHÉLÉMY-D'ANJOU
Tél. 02 41 31 11 11 - Fax. 02 41 31 11 18
RCS RENNES 326 620 820